

A l'ouverture de la séance du 2 juillet 2015, 27 membres sont présents ou représentés (30 membres en exercice, 18 membres présents, 9 procurations). 7 membres invités sont présents.

1. Affaires générales et statutaires

1.1. Statuts de la ComUE UBL

La dénomination et les statuts de la communauté d'universités et d'établissements « Université Bretagne Loire » sont approuvés.

Cette décision a été adoptée avec 19 voix pour, 5 voix contre et 4 abstentions.

1.2. Statuts IUT

Les statuts de l'IUT sont approuvés.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 28 voix pour.

1.3. Statuts UFR Droit, d'Économie et de Gestion

Les statuts de l'UFR Droit, d'Économie et de Gestion sont approuvés.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 28 voix pour.

1.4. Statuts UFR Santé

Les statuts de l'UFR Santé sont approuvés.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 28 voix pour.

1.5. Statuts ISTIA

Les statuts de l'ISTIA sont approuvés.

Cette décision a été adoptée avec 27 voix pour et une voix contre.

1.6. Statuts Service commun de la documentation et de l'archivage

Les statuts du service commun de la documentation et de l'archivage sont approuvés.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 28 voix pour.

1.7. Remise de l'ensemble immobilier de l'IUT de Cholet pour aliénation aux Domaines

La remise de l'ensemble immobilier de l'IUT de Cholet aux Domaines pour aliénation est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 28 voix pour.

2. Prospective et moyens

2.1. Budget rectificatif

Le budget rectificatif n°1 pour l'année 2015 est approuvé.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 27 voix pour.

2.2. Continuité de service : modalités et calendrier

Les modalités et le calendrier relatifs à la continuité de service à l'Université d'Angers sont approuvés.

Cette décision a été adoptée avec 23 voix pour, une voix contre et 3 abstentions.

2.3. Règlement des astreintes

Le règlement des astreintes de l'Université d'Angers est approuvé.

Cette décision a été adoptée avec 20 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.

2.4. Dossier FEDER des RFI

Les demandes de financement FEDER pour la tranche 1 du RFI Lumomat (273 582€), du RFI Végétal (500 000€) et du RFI Tourisme (401 000€) sont approuvées.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 25 voix pour.

2.5. Expertise des projets de développement universitaire : volet immobilier projet CISPEO

L'opération relative au volet immobilier du projet CISPEO est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 23 voix pour.

2.6. Délégation de service public copieurs Service commun de la documentation

La délégation de service public relative aux copieurs du service commun de la documentation est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 23 voix pour.

2.7. Mise à jour des prestations d'action sociale

Les mises à jour des prestations d'action sociale de l'Université d'Angers sont approuvées.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 23 voix pour.

3. Enseignement et vie étudiante

3.1. Convention de double diplôme Université d'Angers et Université de Worcester

La convention de double diplôme entre l'Université d'Angers et l'Université de Worcester est approuvée.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 23 voix pour.

4. Procès-verbaux du CA

4.1. Procès-verbal du CA du 29 janvier 2015

Le procès-verbal du CA du 29 janvier 2015 est approuvé.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 23 voix pour.

4.2. Procès-verbal du CA du 26 mars 2015

Le procès-verbal du CA du 26 mars 2015 est approuvé.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 23 voix pour.

4.3. Procès-verbal du CA du 7 mai 2015

Le procès-verbal du CA du 7 mai 2015 est approuvé.

Cette décision a été adoptée à l'unanimité, avec 23 voix pour.

Fait à Angers, le 3 juillet 2015

Jean-Paul SAINT-ANDRÉ
Président de l'Université d'Angers

Pour le président et par délégation,
Le Directeur général des services,
Olivier TACHEAU

